

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 20 JUIN 2024

ORDRE DU JOUR

N°1 : Economie / Octroi d'une subvention à l'association Arles Créative

N°2 : Pôle études et prospective / Rapport quinquennal sur l'évolution des attributions de compensation

N°3 : Pôle études et prospective / Révision libre du montant de l'attribution de compensation fiscale des Saintes-Maries-de-la-Mer

N°4 : Etudes et prospective / Pacte financier et fiscal

N°5 : Etudes et prospective / Règlement des fonds de concours d'investissement

N°6 : Etudes et prospective / Règlement relatif à la dotation de solidarité communautaire supplémentaire

N°7 : Etudes et prospective / Dotation de solidarité communautaire 2024

N°8 : Politique de l'eau, aménagement et grands travaux / Substitution à l'ASA d'irrigation de la Haute-Crau par la CA ACCM en qualité de maître d'ouvrage pour la réhabilitation du tronçon Mas d'Artaud du canal de la Haute-Crau

N°9 : Politique de l'eau, aménagement et grands travaux / Avenant à la convention financière 2020.08.ASA HC_ACCM en vue d'intégrer la répartition des surcoûts de la phase 1 des travaux de réhabilitation du canal de la Haute-Crau

N°10 : Grands projets / Lancement de l'aménagement du site des Papeteries Etienne

N°11 : Habitat / Vilogia Société Anonyme d'HLM - désignation d'un représentant d'ACCM au Comité d'Orienta-tion Stratégique Territorial (COST)

N°12 : Assemblées / Syndicat mixte à la carte du conservatoire de musique du Pays d'Arles (CMPA) - Désignation d'un représentant suppléant - Modification de la délibération n°CC2023_151 du 15 novembre 2023

N°13 : Economie / Mise en œuvre du transfert de propriété à titre gratuit du centre commercial de la zone de Fourchon d'Arles au bénéfice d'ACCM en substitution de la ville d'Arles

N°14 : Economie / Indemnisation de la Commune d'Arles dans le cadre de la perte de son droit de propriété à terme résultant de la substitution automatique d'ACCM et des frais exposés par la Commune dans le cadre de la gestion du droit de propriété à terme des éléments du centre commercial de la zone de Fourchon d'Arles

N°15 : Economie / Attribution d'une subvention à la Formation Universitaire Professionnalisée Administration des Institutions Culturelles (FUP AIC)

N°16 : Economie / Parc d'activités du Roubian à Tarascon / Cession de la parcelle ZA 180 d'une superficie de 2890 m² environ à Grégory Guzman et Séverine Scholz ou à toute personne physique ou morale se substituant totalement ou partiellement à celles-ci

N°17 : Renouvellement urbain / Signature de la convention cadre pluriannuelle "Petites villes de demain" de la commune de Saint-Martin-de-Crau

N°18 : Information géographique / Attribution d'une subvention de fonctionnement au Centre des Ressources en Information Géographique de Provence-Alpes-Côte d'Azur

N°19 : Prévention des risques / Convention n°2 de mise en œuvre du financement et de gestion des participations financières pour la réalisation des travaux prescrits par le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de l'établissement EURENCO sis à Saint-Martin-de-Crau

N°20 : Prévention des risques / Convention n°2 de mise en œuvre du financement et de gestion des participations financières pour la réalisation des travaux prescrits par le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de l'établissement EPC sis à Saint-Martin-de-Crau

N°21 : Habitat / Convention avec la Caisse d'Allocations Familiales des Bouches du Rhône dans le cadre du permis de louer

N°22 : Habitat / Attribution de subventions compétence sociale de l'habitat

N°23 : Habitat / programme local de l'habitat – bilan du 2ème PLH 2017-2022 prorogé – arrêt du projet de 3e programme local de l'habitat 2025-2030

N°24 : Déchets Ménagers et Assimilés / Retrait de la communauté de communes de la Vallée des Baux-Alpilles du syndicat mixte Sud Rhône Environnement

N°25 : Déchets Ménagers et Assimilés / Retrait de la communauté d'Agglomération Nîmes Métropole du syndicat mixte Sud Rhône Environnement

N°26 : Eau et assainissement / Avenant n°1 à la convention de fourniture d'eau entre la communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette (ACCM), la ville de Fourques, ACCM eaux et Veolia Eau

N°27 : Déchets ménagers et assimilés / Mise en place du dispositif de collecte et de traitement des articles de sport, loisirs, articles de bricolage et jardin - Signature des conventions avec l'éco-organisme ECOLOGIC

N°28 : Aménagement et Mobilités / Convention de financement des études d'avant-projet pour le réaménagement du pôle d'échange multimodal d'Arles

N°29 : Promotion du tourisme / Actualisation des tarifs de la taxe de séjour applicable au 1er janvier 2025

N°30 : Promotion du tourisme / Participation financière à la réalisation de travaux sur une halte fluviale à Tarascon et la signature de la convention avec le Syndicat Mixte Provence Fluviale

N°31 : Rénovation urbaine / Ouverture de la concertation préalable liée au projet de renouvellement urbain du quartier de Barriol

N°32 : Rénovation urbaine / lancement de la procédure de déclaration d'utilité publique de travaux pour l'aménagement d'une place urbaine centrale située dans le périmètre du NPNRU de Barriol

N°33 : Politique de la ville / Proposition de financements 2024 "hors contrat de ville": prévention de la délinquance et solidarité territoriale hors quartier prioritaire ville (QPV)

N°34 : Ressources humaines / Adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes proposé par le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône (CDG13)

N°35 : Ressources humaines / Modalités de participation à la protection sociale complémentaire en matière de santé

N°36 : Ressources humaines / Protection sociale complémentaire - Risques prévoyance et santé

N°37 : Ressources humaines / Autorisation de recrutement d'agents contractuels pour remplacer temporairement des agents indisponibles

N°38 : Ressources humaines / Recrutement d'agents contractuels dans le cadre d'un accroissement saisonnier d'activité

N°39 : Ressources humaines / Recrutement d'agent contractuel sur emploi permanent lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifie et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté. Article L332-8 2° du code général de la fonction publique

N°40 : Ressources humaines / Appel à projet "Prévention des risques professionnels des métiers du tri et de la collecte des déchets"